



# ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## ARRÊTÉ RECTORAL EN DATE DU 25 MARS 2021 PORTANT COMPOSITION DU JURY DU CONCOURS EXTERNE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE CLASSE NORMALE SESSION 2021

**Le recteur,**

**VU** le code de l'éducation ;

**VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

**VU** le décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

**VU** le décret n°2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues ;

**VU** le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

**VU** l'arrêté du 5 octobre 2005 modifié portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant de l'éducation nationale ;

**VU** l'arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et de certains corps analogues ;

**VU** l'arrêté du 25 janvier 2011 modifié fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

**VU** l'arrêté du 9 février 2021 autorisant, au titre de l'année 2021, l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B ;

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup> :** Le jury chargé d'apprécier les épreuves du concours externe pour le recrutement de secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe normale, session 2021 est constitué comme suit :

**Présidente :** Madame Béatrice CLEMENT, secrétaire générale adjointe – rectorat de Clermont-Ferrand ;

**Vice-président :** Monsieur Hugo MOURTON, attaché principal d'administration, DSDEN du Puy de Dôme ;

**Membres :**

- Madame Michèle BERNARD attachée principale d'administration, lycée J. Zay à Thiers ;
- Madame Sandrine DA SILVA, attachée principale d'administration, lycée professionnel St Claire Deville à Issoire ;
- Madame Aurélie FARGET, attachée principale d'administration, rectorat de Clermont-Ferrand ;
- Madame Claire-Marie JURIE-BRINGUIER, ingénieure d'étude hors classe, UCA Clermont-Ferrand ;
- Monsieur Jean-Michel GENIN, attaché d'administration hors classe, lycée professionnel V. Larbaud à Cusset ;

**Article 2 :** Le Secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Signé :

**Karim BENMILOUD**